

LES AVENTURES DE MAX, ANDRÉA, CHLOÉ, GEORGE & MATHIS

VOYAGE AU COEUR DE L'ALTERNANCE

LUKE ABOUGIT

OPCO EP



Offert par

 **OPCO EP**
Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité

LE RYTHME DE MON ALTERNANCE



QUEL CONTRAT POUR MON ALTERNANCE ?



* UN DIPLOME OU UN TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE : CERTIFICATION DE L'ÉTAT QUI ATTESTE DE L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES, ENREGISTRÉ AU RNCP.

5 BONNES RAISONS DE CHOISIR L'ALTERNANCE !



ALORS ÇA A ÉTÉ TA JOURNÉE ?
TU AS QUOI DE BEAU À ME RACONTER ?



Ouais cool ! Tu savais toi, qu'aujourd'hui
l'alternance était de plus en plus
recherchée par les boîtes ?



Ah bon ? Mais c'est
pas juste pour les
métiers manuels ?



MAIS PAS DU TOUT ! AUJOURD'HUI L'ALTERNANCE C'EST
SYNONYME DE RÉUSSITE À TOUS LES NIVEAUX D'ÉTUDES.
TU PEUX MÊME IMAGINER POURSUIVRE TES ÉTUDES
PAR UNE SUCCESSION DE CONTRATS EN ALTERNANCE.



DÉSORMAIS DE NOMBREUX MÉTIERS RECRUTENT
EN ALTERNANCE COMME DANS L'IMMOBILIER, LES
CABINETS DENTAIRES, OU POUR DES POSTES D'INGÉNIEUR.

AH TU ES À LA GARE DU NORD !
TU ME DOIS 25€.



TIENS TES 25€ ! ... MAIS ALORS CONCRÈTEMENT QUELS
SONT TES ARGUMENTS POUR CHOISIR L'ALTERNANCE ?

D'ABORD TU N'AS PLUS DE FRAIS DE
SCOLARITÉ. CE QUI N'EST PAS NÉGLIGEABLE.



TU ES FORMÉ À UN MÉTIER TOUT EN
OBTENANT UNE QUALIFICATION OU UN
DIPLOME, ET TU GAGNES EN EXPÉRIENCE.

C'EST UNE BELLE EXPÉRIENCE
PROFESSIONNELLE À VALORISER
SUR TON CV ET DONC
UN VRAI TREMPIN VERS L'EMPLOI !

TU ES RÉMUNÉRÉ ET TU GAGNES
TON INDÉPENDANCE FINANCIÈRE
VIS-À-VIS DE TES PARENTS.



- 1.
- 2.
- 3.
- 4.



TU AS UN DOUBLE STATUT
CAR TU AS LES AVANTAGES DU
STATUT ÉTUDIANT*
ET DU STATUT DE SALARIÉ.

AH OUI ! LES CONGÉS PAYÉS,
LE CSE**, LA RETRAITE MAIS
AUSSI LES RÉDUCTIONS
ÉTUDIANTES : TRANSPORT, CINÉ ...



OH MAIS C'EST TOP ! ...
L'ALTERNANCE, AU FINAL
C'EST 100% GAGNANT !

* LE STATUT D'ÉTUDIANT DES MÉTIERS EST DONNÉ SOUS CONDITIONS (DURÉE DU CONTRAT, NATURE DE LA CERTIFICATION VISÉE).
** LE CSE : COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE : INSTANCE DE REPRÉSENTATION DU PERSONNEL OBLIGATOIRE DANS TOUTES LES
ENTREPRISES DE PLUS DE 11 SALARIÉS.